

Le pavé dans le Rhône



FRANCIA: Il WWF denuncia Rodano inquinato dal PCB

Les poissons du Rhône ne peuvent plus être consommés. Mais la pêche elle-même ne fait pas l'objet d'une interdiction, qui pourrait être escortée de mesures d'accompagnement des professionnels. D'où la fureur des pêcheurs du Rhône. La DL / Michel THOMAS

VALLÉE-DU-RHÔNE

Le Rhône est un fleuve trop grand, et le mal qui le ronge beaucoup trop profond, pour que la polémique relative à la pollution du cours d'eau aux PCB ne prenne des proportions nationales.

La plus célèbre organisation environnementale de la planète, WWF, affolée par les cicatrices du Rhône, s'est emparée de l'affaire.

Trop tard... soupirent les sceptiques ou les résignés. Pourquoi? Questionneront les autorités de tutelle. Enfin! S'écrieront les coléreux, au premier rang desquels les pêcheurs professionnels, premières victimes de la pollution.

« Pourquoi n'a-t-on jamais effectué d'analyses depuis 1990? Qu'en est-il de l'extension de la pollution, dans la

Méditerranée ou dans les surfaces agricoles de Camargue qui ont pu être inondées et donc contaminées en 2003? Quel est l'état des nappes phréatiques? Le fleuve touche dix départements, seul le Rhône a bougé! Pourquoi? » Didier Bretin, président du syndicat des pêcheurs professionnels du Haut-Rhône et de la Saône, s'étrangle de rage.

« Tout est fait pour nous cacher des éléments »

À la fin du mois d'août, une équipe du WWF est venue à la pêche aux renseignements. L'objectif, collecter assez d'images, de témoignages et d'informations fiables pour organiser une

conférence de presse et, incidemment, pousser un cri d'alarme suffisamment fort pour qu'il soit entendu en haut lieu. « Nous voulons faire éclater l'histoire sur un plan national », confirme Cyrille Deshayes, l'un des membres de l'expédition dans le Rhône et dans l'Ain.

L'organisme, au passage, veut pointer du doigt les responsables. Pas tant de la pollution elle-même (notamment l'usine Trédi de Saint-Vulbas, Ain), que « les autorités de tutelle ». « Tout est fait pour nous cacher des éléments. On a l'impression qu'il y a des pressions pour minimiser l'ampleur du problème et des dégâts sur le fleuve », avance Cyrille Deshayes, qui appuie : « On voit bien dans l'historique du dossier qu'il y a des intérêts économiques et politiques importants, que de gros opérateurs sont mouillés ».

Lobby environnemental contre lobby économique

Première visée — WWF évoque de vieux arrêtés de 1987, jugés « laxistes et inconscients » — la préfecture du Rhône ne veut pas tomber dans le piège de la thèse du complot.

De l'eau a coulé sous les ponts du Rhône depuis 1987. En juin dernier, la préfecture a publié un nouveau communiqué décrivant les risques.

Et indiquait que « les analyses de poissons par les services de l'État se sont multipliées, ces deux dernières années, pour déterminer le niveau de la contamination et délimiter, avec le plus d'exactitude possible, la zone contaminée. La teneur en PCB des poissons pêchés en différents points du Rhône, peut ainsi s'élever jusqu'à 7 fois le seuil autorisé ».

La préfecture annonçait également l'extension du

REPÈRES

LA POLLUTION

■ La pollution, qui remonterait aux années 80, est due à des rejets hautement toxiques de PCB, des produits organiques chlorés que l'on trouve dans des transformateurs ou des batteries de voiture. Des centaines de milliers de tonnes de sédiments sont contaminées et les répercussions sur la chaîne alimentaire, via les poissons, sont désastreuses.

QUELS EFFETS SUR LA PÊCHE ?

■ Les pêcheurs professionnels en eau douce (30 sur le Rhône) subissent de plein fouet l'interdiction par arrêté préfectoral de consommer des poissons du fleuve. Ils dénoncent un « Tchernobyl à la française » (notre édition du 17 août) qui nuit gravement à leur activité. En effet, l'arrêté interpréfectoral, étendu en août aux autres départements traversés par le Rhône jusqu'à Marseille, n'interdit pas la pêche. Or aucune aide ou mesure ne vient pallier le manque à gagner.

LE WWF EN BREF

■ Premier organisme de protection de la nature, le WWF est implanté dans 96 pays et compte 4,7 millions de membres.

« champ d'investigation jusqu'à la mer ».

Les éventuelles errances du passé semblent bel et bien enterrées.

L'État, via le Cemagref (Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement), s'est engagé à obtenir des résultats.

Un espoir pour le Rhône? Il faudra bien car, comme s'in terroge Cyrille Deshayes « quelle légitimité la France a-t-elle aujourd'hui pour donner des leçons environnementales à d'autres pays? »